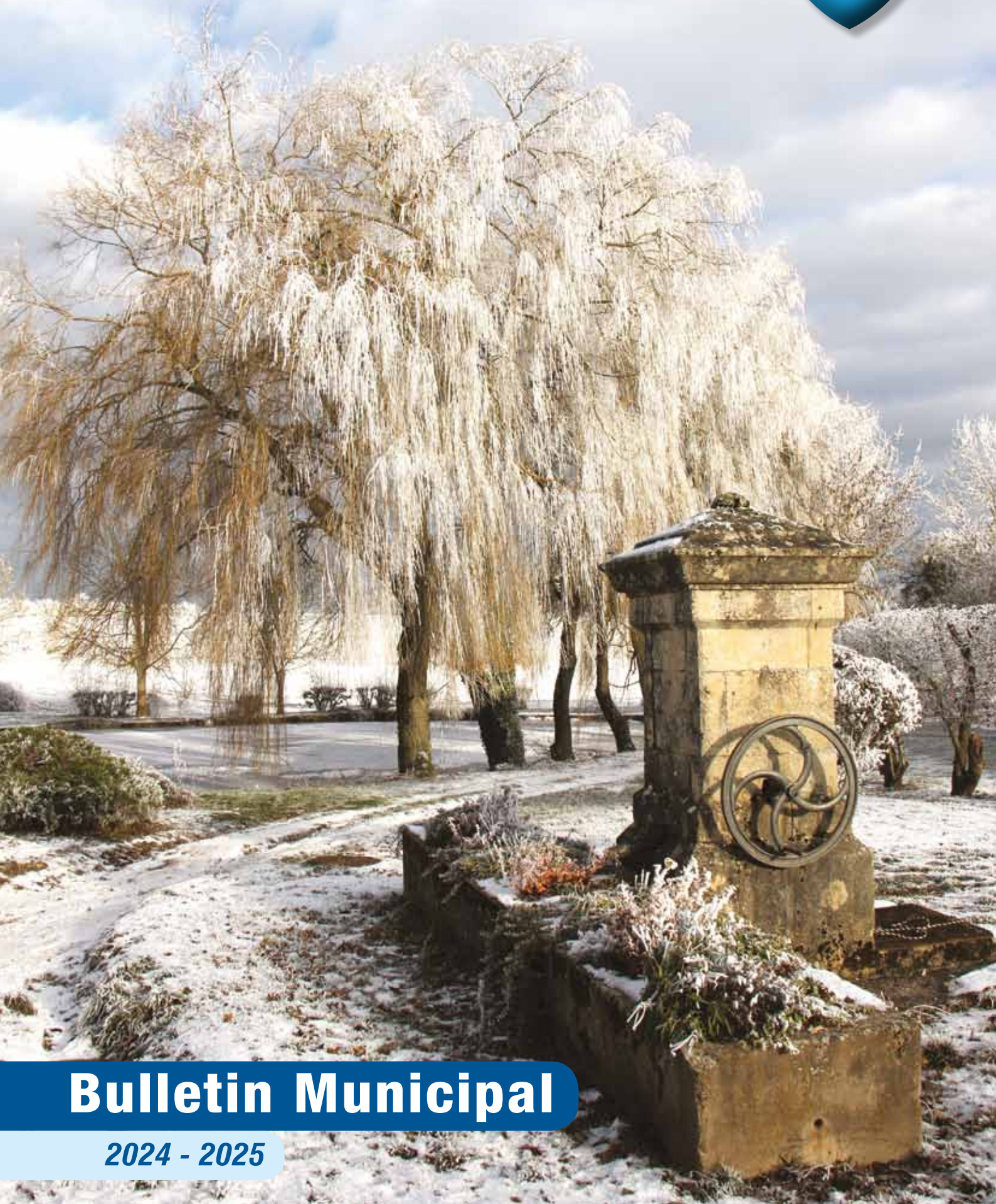


Étaules



Bulletin Municipal

2024 - 2025



Le mot du Maire



Comme chaque année, avec ce bulletin, voici le moment des bilans :

- ✓ **le financier ;**
- ✓ **les actions municipales passées et à venir ;**
- ✓ **la vie associative.**

Merci aux auteurs d'articles, merci à Odile et Olivier les collecteurs de ces documents, merci à Donatienne et Cédric pour la mise en page et l'impression de ce bulletin.

Le bilan financier 2023, présenté par Olivier Elias à partir des montants réellement réalisés, reste globalement stable, malgré une augmentation des charges.

Le principal chantier de 2024 restera l'enfouissement des réseaux aériens rue du Dieu de Pitié. Huit mois de chantier ! Quatre intervenants à coordonner : un syndicat intercommunal pour l'éclairage public, Enedis pour l'électricité, Orange pour la téléphonie et le département pour la fibre. Les travaux sont heureusement terminés.

Un second chantier prévu : le traitement des eaux pluviales rue du Puits : c'est fait ! Nous avons reçu l'accord de subventions du Département que début Septembre. L'entreprise retenue a pu effectuer les travaux en novembre.

Un troisième projet : la réalisation d'une aire multi-glisses sur le terrain de tennis. Nous n'avons pas la certitude d'avoir tous les financements sollicités. Si c'est ok pour le Département, l'Etat, qui cherche des économies sur le dos de nos collectivités, a reporté son accord pour 2025 et nous attendons encore la réponse de la Région.

Ces trois opérations sont les exemples parfaits d'un mal français : l'inertie du millefeuille administratif et sa paperasserie.

Quelle perte d'efficacité ! La multiplication des structures coûte et paralyse l'activité. Où sont passées les promesses de chocs de simplification ?

Notre village est vivant grâce à l'engagement des associations. Merci à ceux qui les dynamisent toute l'année. Je compte beaucoup sur vous et, réciproquement, vous pouvez compter sur moi et l'équipe municipale. Je sais la persévérance nécessaire pour tenir dans le temps, je ne souhaite pas être le Maire d'un village moribond. Continuons le travail ensemble.

Nous sommes déjà dans le troisième tiers temps de ce mandat municipal.

Après l'enthousiasme des premières années, il faut tenir son engagement dans la durée.

Pour nous y aider, l'équipe municipale soudée et solidaire doit répondre aux exigences réglementaires incessantes.

Un bilan périodique des PLU devait être réalisé tous les dix ans (aujourd'hui tous les six).

Cette exigence vient d'être réalisée par un cabinet indépendant.

Conclusion : pour respecter de nouveaux critères, nous n'échapperons pas à une révision générale de ce document. C'est une lourde tâche pour les années à venir.

Pendant la période Covid, j'avais demandé aux conseillers municipaux de créer des liens avec les gens âgés, isolés ou sans famille proche. Certains d'entre eux nous ont quittés, mais d'autres sont toujours parmi nous et je suis à votre écoute pour accompagner les personnes qui en auraient besoin.

Nous avons encore la chance de ne pas connaître les grands problèmes d'incivilités, violence, drogue etc.. qui pourrissent la vie de résidents dans certains quartiers. Cependant je suis obligé de profiter de ce bulletin pour rappeler quelques règles évidentes du bien vivre ensemble.

Nuisances sonores : Respectons les horaires de tonte, de taille, de travaux générateurs de bruit.

Je fais la fête chez moi avec musique extérieure : à 22 heures je baisse le son (ou j'invite le village à participer !)

Nos chers compagnons canins : nous avons assez d'espaces naturels pour les accompagner se soulager. L'espace public n'est pas l'exutoire de leurs envies primaires !

Cela me gêne de rappeler cela à quelques-uns dans un bulletin municipal, c'est tellement évident pour la plupart d'entre nous !

Ou encore : j'ai un grand terrain : j'évite d'installer ma pompe à chaleur sous les oreilles du voisin et je n'oublie pas de faire une demande préalable de travaux.

Cette liste n'est pas exhaustive. C'est le dernier échantillonnage représentatif de plaintes auprès du Maire. Ces contraintes ne semblent pas insurmontables mais, non respectées, elles pourrissent l'ambiance du village et la vie de votre serviteur.

Enfin, pour redevenir positif, Je remercie le personnel communal toujours disponible pour vous faciliter la vie et répondre à vos besoins.

Avec sincérité, l'équipe municipale et moi-même, nous vous souhaitons une bonne année 2025.

Que vos souhaits les plus chers se réalisent pour vous et tous ceux que vous aimez.

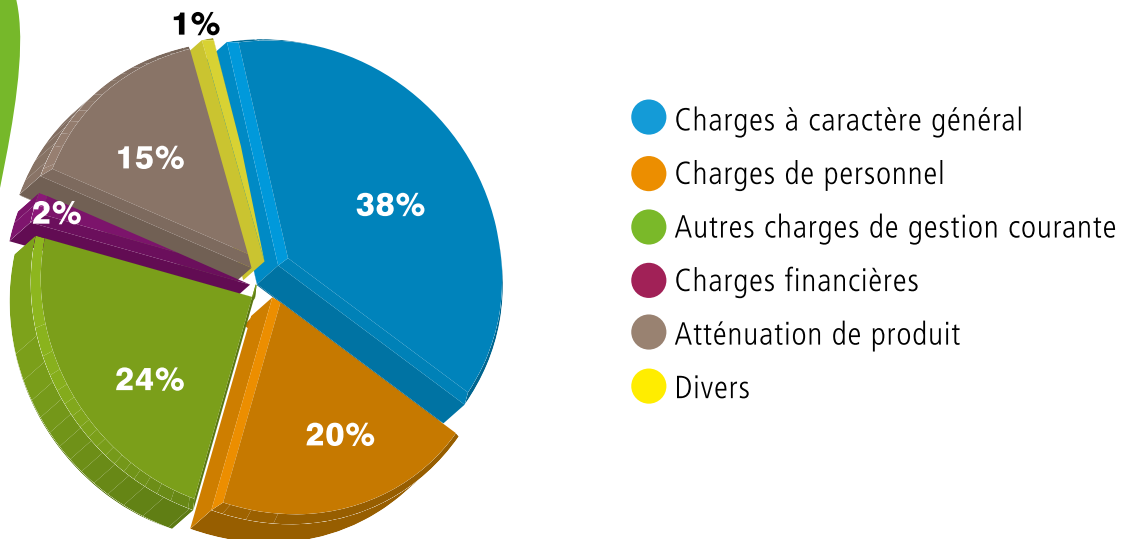
Jean-René ESTIVALET

**Venez nombreux pour les vœux
du Maire à la salle des fêtes
le 10 janvier à 19H.**

► Le budget communal 2023 ◀

➔ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total section fonctionnement en Dépenses : 230291,27 €



► Charges à caractère général (87 796 €) :

- ☑ 36 250 € : eau, électricité, combustible et produits d'entretien divers ;
- ☑ 24 202 € de services extérieurs comprenant :
 - 1 140 € : solde accompagnement modification simplifiée du PLU (cabinet DORGAT).
 - 17 928 € : travaux divers : élagage ; travaux de peinture appartement communal ; entretien voirie communale (achats de plants, déneigement, tonte) ; entretien du matériel communale (tondeuse, tracteur, camion, ...) ; maintenance annuelle des extincteurs, poteaux incendie, aire de jeux, poêles à granulés des logements communaux... ; location copieur mairie etc...
 - 5 134 € : assurances, documentations et autres.
- ☑ 27 344 € : autres services extérieurs ;
 - 10 988 € : mise à disposition de personnel administratif par la Communauté de Communes.
 - 10 831 € : repas des aînés 2023, bulletin municipal, cérémonies, frais de communication, frais de garderie ONF, taxes foncières...
 - 5 525 € : participation aux transports scolaires, frais d'huissiers et avocats dans le litige avec les locataires d'un logement communal.

► Charges de personnel (45 709 €) : employés de la commune (Nicole LARMONIER et Jean-Louis REGNAULT).

► Autres charges de gestion courante (54 958 €) : frais de scolarité pour les écoles du plateau, indemnités des élus, service incendie, rénovation des luminaires.

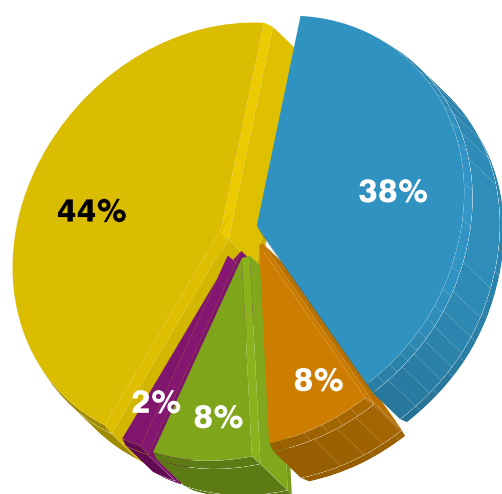
► Atténuation de produits (35 907 €) : FNGIR et Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales.

► Charges financières (4 186 €) : intérêts relatifs aux emprunts que la municipalité a contractés.

► Divers (1 735 €) : concerne essentiellement la dotation aux amortissements des actifs.

➔ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total section fonctionnement en Recettes : 503 342,54 €



- Impôts et taxes
- Revenus des immeubles
- Dotations de l'état
- Autres produits et atténuation de charges
- Excédent de fonctionnement

- ▶ **Impôts et taxes (193 628 €)** : produits de la fiscalité appliquée sur les ménages et les propriétaires d'Étaules.
- ▶ **Revenus des immeubles (42 760 €)** : location des 6 logements ainsi que de la salle polyvalente.
- ▶ **Dotations de l'état (38 208 €)**
- ▶ **Autres produits et atténuations de charges (7 505 €)** : chasse communale, redevance occupation du domaine public, concessions cimetière, etc...
- ▶ **Excédent de fonctionnement (221 927 €)** : correspond à l'excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2022.

☑ **L'excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2023, à savoir la somme de 273 737 €, a permis de financer les investissements à hauteur de 111 009 € (reste à réaliser 2022 et investissements 2023) et le solde, soit 162 728 €, est alors porté en excédent de fonctionnement pour l'année 2024.**

➔ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2023, la municipalité a investi pour 45 350 € :

Désignation	Coût (en €)	Commentaires
Salle des fêtes	20 261,64	Travaux de climatisation
Salle des fêtes	5 542,88	Matériel de sonorisation, chaises, tables et abri pliant
Outillage incendie	18 652,86	Installation réserve incendie à l'Âne au Zébu
Logements communaux	1 794,00	Achat chauffe-eau
Autres	277,73	Panneau signalisation routière
	45 350,11	

Merci à **Olivier ELIAS**, conseiller municipal, pour le travail de sélection des éléments financiers concernant notre commune.

► Réalisations et projets ◀

Projet Esplanade de Glisse en remplacement du terrain de tennis :

Fin 2023, le maire et le conseil municipal ont été sollicités par les enfants du village pour savoir s'il était possible de réaliser une aire de glisse ou un espace multisports à la place du terrain de tennis.

Le dossier, déjà en pourparler, a donc été étudié de façon plus approfondie.

Documents de travail en mains, une enquête a été menée par Sylvie et Chloé auprès des enfants qui ont finalement opté, à la majorité, pour une aire de glisse.

Ensuite, il a fallu peaufiner le projet afin de choisir le type d'esplanade ainsi que les modules de saut et de glisse ; pas une mince affaire mais Chloé ayant présenté tout cela en « professionnelle » sur quelques réunions les vendredis soirs, un projet bien précis a pu aboutir.

Le dossier a été transmis aux services concernés du Département au printemps puis renvoyé à nouveau en juillet car les devis datant du premier trimestre ont dû être réactualisés.

Compte tenu du coût de l'esplanade, la commune ne pourra réaliser ce projet que lorsque que les subventions seront accordées et, à ce jour, nous sommes toujours en attente d'un retour positif.

Le coût de ce projet est le suivant :

- 1 - Reprise du terrain de tennis et dalle de glisse béton : 39 000 € HT
- 2 - Ensemble modules de glisse : 38 300 € HT

Un projet similaire est terminé sur la commune d'Is-sur-Tille (photos ci-jointes).



La plateforme est en dalle ciment nécessaire pour la longévité car les enrobés accrochent la mousse à proximité des végétaux et l'entretien est difficile.

Les modules choisis figurent sur le projet AJ3M version 3 dont vous voyez les visuels.

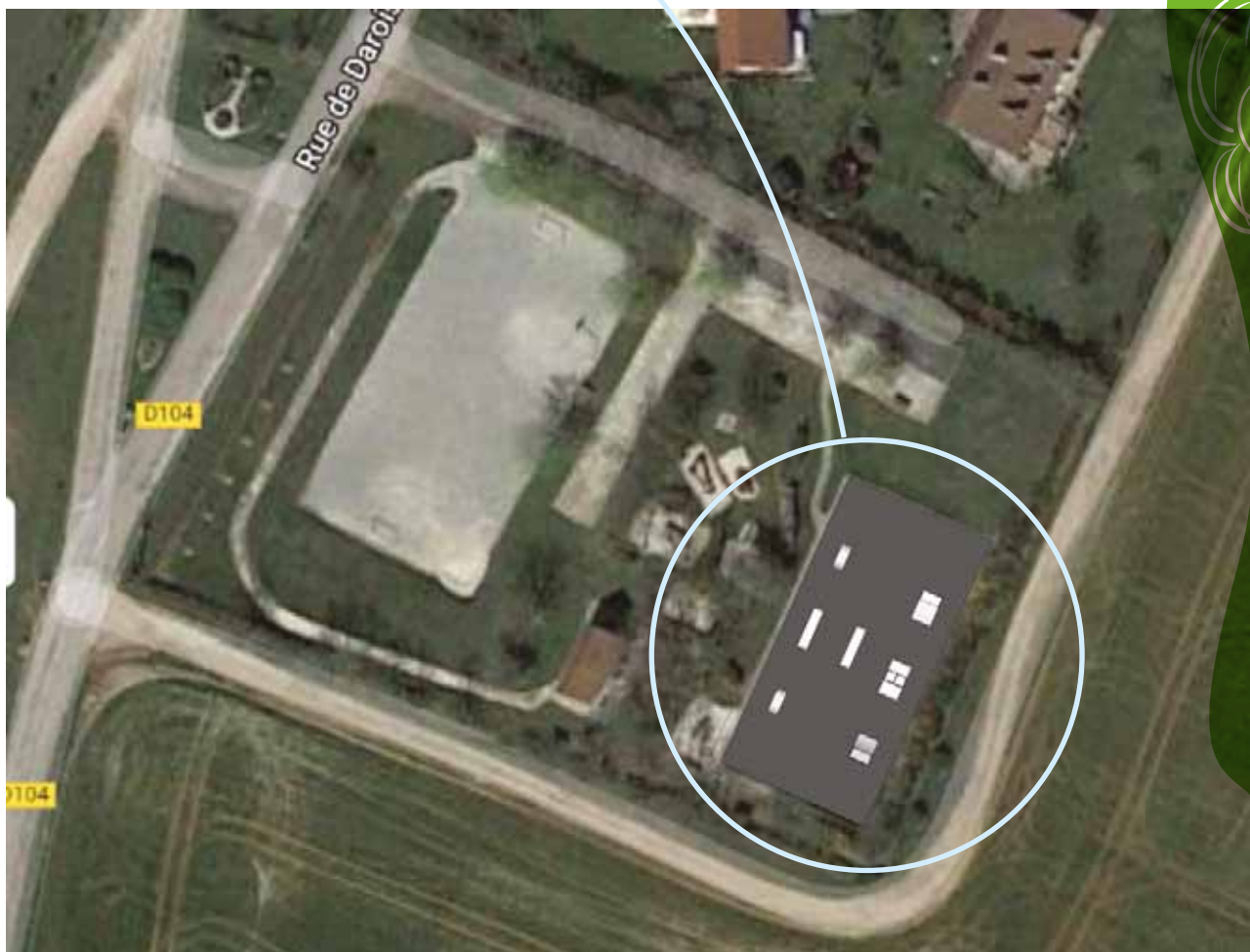


PROJET D'AMÉNAGEMENT • VERSION 3

MAIRIE DE ÉTAULES (21)
RUE DE DAROIS

DATE : 18 JUILLET 2024
CRÉATION : MARGOT
PAGE 1

AJ3M - CRÉATEUR D'ÉMOTIONS
03.86.45.43.91 | contact@aj3m.fr | www.aj3m.fr



Agrément :

La commune a profité d'une promotion de mobilier pour acquérir trois tables/bancs pique-nique au prix de deux ; les implantations sont situées près du poirier, du lavoir et à la mare.

Pour cet achat, le syndicat de défense du Val Suzon nous a attribué une subvention de 500 €, la commune ayant investi 900 € TTC.

Enfouissement :

En attente depuis quelques années, une fois passé en commission et approuvé, notre dossier de demande d'enfouissement des réseaux électricité et téléphonie de la Rue du Dieu de Pitié a enfin vu le jour.







On ne vous présente plus notre syndicat SICECO qui gère avec son professionnalisme habituel notre réseau électricité et éclairage public.

Cet important chantier, commencé fin février, est livré depuis le 8 Novembre dernier.

Le SICECO a délégué la maîtrise d'œuvre au cabinet LOLLIER.

Le terrassement, les tubages, la dépose des poteaux bétons et les finitions d'émulsions goudron ainsi que la pose des éclairages publics ont été confiés à l'entreprise DEMONGEOT.



La dépose des lignes cuivres téléphoniques et la fibre ainsi que les passages en tubes souterrains confiés à l'entreprise RESONANCE. ENEDIS est intervenu pour l'électricité. ORANGE pour la dépose des poteaux téléphone et fibre. La réalisation finale nous offre un visuel très réussi de la Rue du Dieu de Pitié.

Nous avons rajouté sur ce dossier d'enfouissement un éclairage au bout de la rue Roulotte au carrefour avec la mare, cette zone étant en pleine obscurité. Ce supplément a été chiffré à 6 000 € HT.

Le coût total du chantier s'élève à 121 000 € HT, la subvention du SICECO étant de 55 000 € HT, la part communale est donc de 66 000 € HT.

Gestion des eaux pluviales rue de l'Abreuvoir :

La reprise de la rue du Réservoir l'année dernière offre une amélioration certaine mais les pluies d'orages doivent être maîtrisées en hauteur depuis la rue du puits et le carrefour rue du Dieu de Pitié.

L'entreprise COLAS va de nouveau nous réaliser ce chantier. L'enveloppe financière est de 49 685 € HT : la subvention du Conseil Départemental plan Marshall est de 14 900€, le reste à charge communal 34 785 € HT.

Bernard GEVREY

► Partageons la forêt ◀

Beaucoup d'entre nous et j'en fais partie, aiment parcourir les forêts qui entourent notre village, que cela soit à pied, à cheval ou en vélo...

Pour que nous puissions tous pratiquer nos loisirs favoris sans risques, pendant la période de chasse, je vous donne ci-dessous quelques informations qui vous y aideront.

En ce qui concerne la Chasse Communale d'Étaules, elle se pratique tous les Dimanches, en principe uniquement le matin. Cela bien entendu pendant la période d'ouverture, c'est-à-dire de mi-Septembre à fin Février.

À noter qu'une prolongation durant le mois de Mars est possible, s'il y a trop de dégâts causés par les sangliers. Pour la même raison, des tirs à l'affût ou à l'approche, peuvent avoir lieu à partir du 1er juin et des battues peuvent être exceptionnellement organisées à partir de la mi-Août (Le Samedi ou le Dimanche en principe).

Par ailleurs, quelques battues ont également lieu le Samedi matin sur et autour de la Butte de Corniot, ainsi que dans le bois de Sadey, aux mêmes périodes que ci-dessus.

En tout état de cause, des panneaux «Chasse en cours» sont toujours posés sur les chemins, avant chaque battue, et les chasseurs portent des vêtements orange pour permettre de les distinguer facilement.

En ce qui concerne la chasse dans la forêt Domaniale de Val Suzon, elle se déroule tous les LUNDI de mi-Septembre à fin Février mais les mêmes possibilités de prolongation ou de chasses anticipées existent.

Vous pouvez donc vous promener, tous les week-end, en toute tranquillité, dans cette partie de la forêt qui entoure partiellement Étaules.

Toujours dans le but de protéger les cultures, la mise en place de « canons » est également possible.

C'est ainsi que des panneaux d'affichages ont été mis en place à certains endroits pour informer les usagers sur les zones et jours chassés.

Par exemple, vous en trouverez un au lieu-dit Le Poirier, à la sortie d'Étaules, sur la route de Prenois (photo jointe), un autre au carrefour des chemins menant au lavoir et à la combe de l'Argillère.

De même, la FDC21 (Fédération des Chasseurs) a créé un site, Chasseinfo, qui permet de connaître les dates et lieux de chasse en battue dans le département.

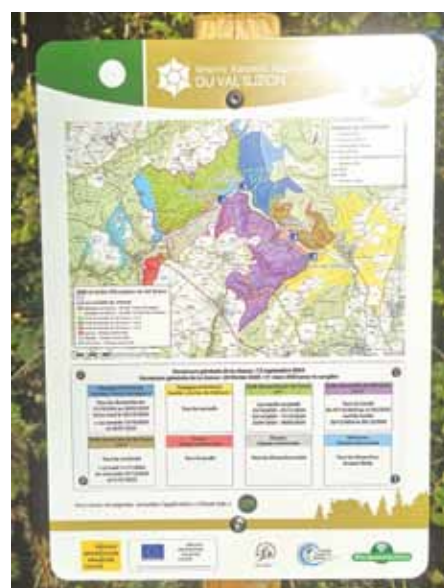
Enfin, en plus de toutes ces actions pour mieux vous informer en avance, il y aura toujours des panneaux «Chasse» mis en place avant chaque battue.

Voilà, bonnes balades à tous et n'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez plus de précisions à ce sujet.



Les tirs automatiques sont alors programmés à intervalles réguliers.

Par ailleurs, l'ONF et ses partenaires (Sociétés de chasse, Fédération des Chasseurs de Côte d'Or, Club Alpin Français, Comités Départementaux de Randonnée Pédestre et de Cyclotourisme, les Cyclos Randonneurs Dijonnais et la Communauté de Communes) continuent leurs actions de communication autour de la chasse dans la RNR-FE (Réserve Naturelle Régionale-Forêt d'Exception).



Olivier Courtois
Président de la Chasse Communale

► Protégeons la forêt ◀

À la fin du mois de septembre, une décharge sauvage est apparue au bout du bois des Pivards, sur la route de Prenois.

Merci aux chasseurs Jean-René, Pierre, Robert, Jean-Baptiste, Christophe, Guy et Olivier, d'avoir pris sur leur temps pour nettoyer cet endroit de tous les débris qui y avaient été déposés de manière illégale. Trois remorques ont été nécessaires pour tout enlever et emporter à la décharge de Prenois.



► Intéressant ! ◀

Que d'eau, que d'eau...

Ayant l'habitude de noter quotidiennement la météo du jour, avec notamment le relevé de mon pluviomètre, j'ai eu la curiosité de compiler mes données pour voir la quantité d'eau que toutes les pluies tombées depuis un an environ nous avaient apportées. Voici donc ces chiffres. Ils parlent d'eux-mêmes !

Depuis octobre 2023 inclus à fin octobre 2024, soit 13 mois, il est tombé **1541 mm** de pluie !
C'est-à-dire 1541 litres d'eau par mètre carré !

En détails, cela donne ceci :

Octobre 23	157,0 mm
Novembre	139,5 mm
Décembre	105,5 mm
Janvier 24	100,0 mm
Février	89,5 mm
Mars	121,0 mm
Avril	76,0 mm
Mai	201,0 mm
Juin	135,0 mm
Juillet	46,0 mm
Août	87,5 mm
Septembre	166,5 mm
Octobre	116,5 mm

Par ailleurs, sur ce total de 57 semaines, seules **2** ont été sans une goutte de pluie ! Les deuxièmes semaines de Janvier et d'Août.

Les semaines les plus arrosées quant à elles ont été la deuxième d'Octobre 2024 avec 76mm et les dernière de Mars et première de Mai avec 73 mm chacune.

Enfin, on notera 30 mm tombés en 1 heure le 29 juin et 56 mm la journée du 14 Août...

Olivier Courtois

► École maternelle et élémentaire ◀

Cette année, l'école de Darois accueille 162 élèves venant des 5 communes du pôle (Étaules, Darois, Prenoï, Val-Suzon et Francheville).

Pour permettre à chacun de ces élèves de grandir, apprendre et s'épanouir à l'école, différents projets sont menés au sein des classes. Cette année par exemple : la classe de Petite Section participe au programme «école et cinéma» afin de découvrir l'univers du 7^{ème} art. Les élèves de Moyenne Section se rendent chaque mardi matin dans la nature, aux environs de l'école, pour apprendre autrement. C'est ce qu'on appelle «l'école du dehors». La classe de Grande Section réalise des ateliers dans des espaces à scénario pour développer de nombreuses compétences. Les CP développent un projet jardinage avec des plantations mais aussi l'entretien des carrés potagers. Les CE1 travaillent en ateliers dans les différents apprentissages quotidiens pour être au plus proche des besoins de chacun. Les CE2-CM1 rencontrent les résidents de l'EPHAD pour partager quelques moments conviviaux tels que jouer ensemble à des jeux de société. Et les CM1-CM2 participent virtuellement au Vendée Globe grâce à leur bateau Les P'tits champions de Darois.

En parallèle de ces initiatives de classes, un véritable projet d'école est né avec les journées festives. Ce sont des journées banalisées, au cours desquelles les élèves de la Petite Section au CM2 sont regroupés par équipes et réalisent des activités sur un thème défini (activités sportives de type olympiades, découverte de la musique, activités autour de la nature, de la cuisine ou d'une passion...).

Des nouvelles des écoles maternelle et élémentaire de Darois.

Les écoles maternelle et élémentaire de Darois accueillent les enfants de 5 communes : Étaules, Darois, Prenoï, Val Suzon et Francheville. 8 enfants d'Étaules sont en maternelle, et 15 en classe élémentaire.

Les communes contribuent au fonctionnement et à l'entretien des bâtiments. Le SIVOS, présidé par Daniel SEPRET, en assure les délibérations et la mise en œuvre. Ce sont en permanence des travaux plus ou moins importants qui sont engagés : entretien de la toiture, réparation du grillage, équipement de tableaux interactifs, sécurisation des locaux... Nous avons connu une explosion du budget électricité,

ce qui a rendu des arbitrages de budget un peu délicats. Nous avons entamé pour l'école maternelle, une étude afin de réaliser des travaux d'isolation et rénovation : ces dossiers sont très longs à instruire, mais nous comptons bien y parvenir dans des délais raisonnables.

Tout est mis en œuvre pour que les enfants s'épanouissent et apprennent dans de bonnes conditions. Ils nous le rendent bien avec leurs belles réalisations.

La première journée qui a eu lieu au mois d'octobre a permis aux élèves de faire connaissance avec leur équipe, de choisir un nom pour celle-ci ainsi qu'un check et un cri collectif. Cette année nous aurons donc : des tortues ninjas, des saucisses grillées, des étoiles de mer brillantes, des koalas mangeurs de chamallows, des sorciers magiques, des super-fantômes, des citrouilles dorées, des super-raclettes de Darois, des chiens éclairs, des chats farceurs, des chamallows fluos et des flammes bleues.

La prochaine journée, sans aucun doute la plus attendue de l'année, sera la fameuse journée pyjama au cours de laquelle chacun pourra, avec son équipe, s'adonner à des activités telles que : dégustation de crêpes ou de biscuits, écoute d'histoires de Noël, réalisation d'une décoration, confection d'une carte solidaire... Et bien d'autres choses encore. Tout cela en pyjama !

Ces magnifiques journées de partage favorisent, chez nos élèves le développement des compétences psychosociales telles que l'entraide, l'empathie, et l'autonomie mais elles permettent aussi à chacun de tisser de véritables liens avec des élèves d'âges différents et de se sentir bien entourés à l'école. Elles créent également une belle cohésion entre l'équipe enseignante à l'origine de ses journées et les parents, grands-parents des élèves, qui apportent une aide précieuse, et sans laquelle ne serait possible.

Virginie BAUJARD



Odile DANIEL

► Bibliothèque municipale ◀



L'inscription à la bibliothèque est gratuite, seule une autorisation parentale (à retirer sur place) pour un mineur est obligatoire. Vous pouvez également bénéficier de contenus numériques riches et variés accessibles légalement et gratuitement grâce à la plateforme de la médiathèque numérique de la Médiathèque de Côte d'Or (MCO). Pour plus d'information sur ce service, je me ferai un plaisir de vous renseigner.

RAPPEL : un délai **d'un mois maximum** est imposé pour le retour des livres. Certains romans d'auteurs à succès me sont régulièrement réclamés par de nombreux lecteurs mais également par la MCO pour d'autres bibliothèques : afin d'assurer une plus grande rotation des ouvrages ne les laissez pas dormir ! Enfin tout document perdu ou détérioré devra faire l'objet d'un remplacement à l'identique. Merci de votre compréhension.

La bibliothèque propose un large choix de livres en gros caractères et la possibilité d'emprunter des livres audio.

La bibliothèque est ouverte le samedi entre 14h et 16h.

Bonne lecture en 2025.

Votre bibliothécaire, Nicole LARMONIER



► Réserve Naturelle Régionale ◀

Notre RNR diplômée ! Liste verte des aires protégées

Le 11 Octobre la Région nous a conviés afin de recevoir un diplôme pour la reconnaissance mondiale de notre réserve naturelle régionale (RNR) du Val Suzon.

Cette réserve a été inscrite sur la « Liste verte des aires protégées » par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

C'est la première fois qu'une réserve naturelle régionale obtient une telle distinction sur le plan international tant en France que dans le monde et ce, pendant 5 ans.

C'est la reconnaissance d'un travail mené par les collectivités locales et l'ONF en matière de gestions des ressources et des espèces.

La RNR s'étend sur 2980 hectares et concerne cinq communes (Prenois, Darois, Étaules, Messigny-et-Vantoux et Val Suzon). Ce site constitue notre plus grand laboratoire régional pour enrayer la perte de la biodiversité sachant qu'on estime que 20% de nos forêts sont en danger (ainsi que la faune et la flore qui la composent).

C'est un site qui est par ailleurs très fréquenté par de nombreuses familles locales ou étrangères à notre région et c'est un endroit où il fait bon se promener.

Risques en forêt et Réserve Naturelle Régionale (RNR)

La RNR du Val Suzon s'étend sur 3 000 ha (parmi les 5 000 ha que compte la réserve naturelle régionale de Bourgogne Franche-Comté).

Lors d'une réunion avec l'ONF sur les risques en forêt différents points ont été abordés :

1. Le changement climatique entraîne une étude de pilotage et une analyse de l'existant prenant en compte :
 - les associations (fédérales, publiques et sportives), les communes, la voirie (circulation)
 - l'impact des risques sur la gestion et la pérennité de la RNR
 - les sinistres et leurs causes
 - les mesures préventives
 - l'identification des parties prenantes

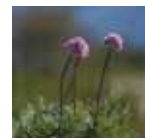
L'ONF s'est adressé à un cabinet d'avocats « Légiplanète » qui est spécialisé dans les droits de l'environnement afin d'étudier les risques qui se présenteront qu'ils soient faibles ou graves et leurs conséquences ainsi que les conflits d'usage, les infractions, les agressions.

2. L'ONF va poursuivre ses travaux d'aménagements avec la création d'un pavillon d'accueil et de panneaux signalétiques sur le site de Jouvence. Concernant le site de la fontaine de la Trouvée les travaux ont été réalisés cette année par Bruno Schneider.

3. L'ONF poursuit également des études sur la faune et la flore :

- la valériane tubéreuse (et avec elle une certaine biodiversité qui revient)
- le Pouillot de Bonelli (oiseau qui avait disparu et qui revient en Cote d'Or et dans l'Yonne)
- les pelouses sèches
- les milieux rocheux (les espèces bryophytes comme la mousse, les éboulis)
- le suivi du faucon pèlerin
- les milieux humides (état des sources et ruisselets, sources pétrifiantes)

Concernant ces derniers, 36 sites ont été visités et 22 sources ont été inventoriées. Dans 7 d'entre elles la Bythinelle de Dijon refait son apparition ainsi que des bryophytes (mousses) et des macros invertébrés.



4. Un point plus spécifique a été fait sur le site de Jouvence. Celui ci est fréquenté à 69% par la population de la métropole Dijonnaise et à 89,6% par une population locale qui vit dans un périmètre de 20 km.

Les visites sur le site sont variées avec :

- des sorties scolaires sur des thèmes précis avec des animateurs
- des sorties spécialisées
- du cirque, de la musique, du cinéma (grand public)
- des sorties organisées par des entreprises
- des manifestations sportives comme le trail du Suzon qui rassemble jusqu'à 800 personnes

Monique BOUZEGAOU



Léonie - 2024

► Commémorations ◀

Le monument aux morts est le lieu qui nous rassemble pour les cérémonies des commémorations du 08 mai et du 11 novembre.

08 mai 2024



De nombreux habitants d'Étaules partagent ces moments, et nous avons toujours un grand intérêt et un tout aussi grand plaisir à partager ces moments de souvenirs avec la jeune génération, qui nous donne lecture de textes évocateurs qu'ils ont préparés à l'école.

Le directeur du groupe scolaire, Aurélien MENECHER accompagnait les élèves à Étaules cette année. Son engagement et celui des enseignants font preuve d'une belle fidélité.

11 novembre 2023



L'apéritif qui suit ces commémorations nous permet de nous retrouver dans un climat chaleureux.

Odile DANIEL

► Comité des fêtes ◀

Traditions et innovations

Le Comité des Fêtes a respecté les rendez-vous habituels (vœux de la municipalité, rando-pizza, nettoyage de printemps, marché des saveurs, feux de la Saint Jean, Halloween et méchoui).

Mais il vous a aussi surpris en vous proposant des rencontres nouvelles :

- concert en soirée, le 3 février, au Chatelet d'Étaules ;
- loto surprise le 14 décembre. L'événement qui intervient après la mise en page de ce bulletin sera relaté l'année prochaine.

Vœux de la municipalité vendredi 12 janvier : c'est la première rencontre de l'année à laquelle les habitants du village sont attachés. Monsieur le Maire présente ses vœux, dresse le bilan de l'année écoulée et informe sur les projets de la municipalité. Le Président du Comité des Fêtes, Arthur VACHEROT, fait de même pour les Amis du Plateau. Viennent ensuite l'instant des échanges et la dégustation des galettes de la Boulangerie des Tilleuls, à Saint-Seine l'Abbaye.



Concert au Châtelet d'Étaules : l'initiative des 2 Ben est apparue comme une folie lors de sa présentation. Imaginez un concert en pleine nuit, au cœur de l'hiver, dans la forêt du Val-Suzon...

Et pourtant la force de persuasion des organisateurs et le soutien de l'Office National des Forêts l'ont rendu possible.

Le public nombreux et enthousiaste à la soirée a apprécié.



Rando-pizza le 23 mars : le parcours a été reconnu, au préalable par Max RICHARD et Bernard GOISET. Cette marche de 6 kms, sans forte déclivité, a mis en appétit la trentaine de participants ravis du réconfort à l'arrivée.

Nettoyage de Printemps, samedi 27 avril : ramassage dans le village et sur la route de Darois d'objets divers et variés : canettes, capsules, bouteilles ou encore pièces de carrosserie qui témoignent d'un accrochage, a priori, sans gravité à hauteur des Aiges Moreau. En fin de matinée, deux bancs pique-nique ont été installés, l'un proche du poirier, l'autre au lavoir. Avec nos remerciements aux bénévoles et à Jean-René pour la promenade dans la remorque de son tracteur.



Marché des Saveurs en nocturne, samedi 25 mai : un franc succès encore pour cette édition avec une fréquentation record si l'on se réfère aux 100kg de frites vendues. Les exposants, les visiteurs, les organisateurs et le trésorier du Comité des Fêtes sont rentrés chez eux très satisfaits.



Feux de la Saint Jean, samedi 15 juin : Bernard GEVREY dont vous trouverez, ci-dessous le compte-rendu, est le principal acteur de la réussite de cette soirée.

Fête de la Musique / Feux de la Saint-Jean

Comme beaucoup d'entre vous le savez, j'ai toujours aimé animer les fêtes de village, fêtes privées et mariages en tant que disc-jockey je l'ai fait pendant des années et encore maintenant.

Ma récente retraite me permet de retourner aux racines musicales en consacrant du temps à mon instrument de prédilection, le clavier, après une interruption de quelques dizaines d'années.

Equipé depuis 2023 d'un matériel «nouvelle génération» comme le clavier de scène, synthétiseur, arrangeur et séquenceur, il m'est venu naturellement l'envie de revivre l'ambiance Live avec «orchestre sur scène».

Ce fut chose faite à la saint Jean 2023 avec Caroline, Lisa, Olivier, Benoît et Marc.

Pour cette dernière édition 2024, j'ai eu l'idée de réunir une grande partie des talentueux (ueuses) musiciens (ienes), chanteurs (euses) du village.

Après une recherche de volontaires disponibles à cette date (mais il y en a encore d'autres), le projet était né.

Fin février, nous nous sommes mis au travail avec de nombreuses répétitions de travail intense mais toujours dans la bonne humeur !

J'ai donc accompagné au clavier plusieurs chanteuses ainsi qu'une musicienne et vous avez pu applaudir :

Catherine et son clin d'œil à Gainsbourg, Aurélie avec sa jolie voix qui se sont présentées sur scène pour la 1^{ère} fois, Caroline une habituée de nos tremplins musicaux et fêtes.

Nathalie avec sa performance au saxo après seulement quelques mois de pratique, ce fut également un baptême de la scène.

Hervé chant et guitare ;

Olivier le roi du Blues, accompagné de Benoît pour un précieux complément au chant ;

Marc et ses enfants à la guitare avec Stéphanie au chant ;

Céline avec quelques douceurs en piano solo.

Benoît et l'autre Benoît (Ben & Ben) duo guitares /chant qui nous avait donné leur concert en février au Chatelet d'Étaules avec le concours de Caroline au chant ; une quinzaine de précieux participants, encore BRAVO et MERCI à tous.

La saison estivale des festivités était incertaine avec cette météo pluvieuse quasi tous les week-end, et même si nous avons eu très froid, les nombreux spectateurs pour la plupart en vêtements polaires ont savouré la manifestation musicale qui nous a tous ravis.

Bernard GEVREY











Méchoui dimanche 1^{er} septembre : le soleil présent, comme pour toutes les éditions précédentes, a largement contribué à la réussite de la journée. 170 personnes se sont retrouvées pour déguster le mouton cuit à la broche.

Halloween vendredi 1^{er} novembre : le Comité des Fêtes d'Étaules soigne son originalité et décide de choisir le lendemain de la date officielle pour «lâcher» les gentils montres dans les rues du village. Le circuit est tracé, les sacs se remplissent rapidement de bonbons, les dentistes se frottent déjà les mains... La soirée se prolonge avec la dégustation des crêpes.



Bernard GOISET

► Bilan Périodique du Plan Local d'Urbanisme ◀

Le PLU d'Étaules qui est toujours en vigueur, date de 2007. Des modifications y ont été apportées, dont les dernières remontent à 2019.

Un bilan périodique de la mise en œuvre du PLU a été rédigé avec le Cabinet DORGAT. Après de nombreux amendements, il a été approuvé en conseil municipal du 14/11/2024.

De nouvelles réglementations, et en particulier la Loi Climat et Résilience, qui reprend les dispositions prévues par la loi ZAN, «Zéro Artificialisation nette», imposent la réécriture complète du PLU.

Le bilan périodique comprend donc 2 grandes parties :

- Le bilan se rapportant aux objectifs définis en 2007.
- Des préconisations pour la révision devenue nécessaire de notre PLU.

Les dates clés qui encadrent la révision du PLU :

22/08/2026 : Date limite pour avoir décidé de la réécriture du PLU, afin de prétendre à la garantie rurale.

22/02/2027 : Date limite d'intégration de la loi climat et résilience pour les SCOT (Schéma de Cohérence Territorial : nous relevons du SCOT du Pays Seine et Tille).

22/02/2028 : date limite d'intégration des objectifs de la loi climat pour les PLU.

Ces dates peuvent paraître lointaines, mais ce document est complexe à rédiger du fait de nombreuses dispositions réglementaires. En outre, on voit que les PLU sont soumis aux dispositions qui auront été prises par le SCOT. Il nous faudra donc articuler toutes ces échéances. Au passage nous aurons les élections municipales en 2026.

Bilan du PLU 2007 :

1^{er} Objectif : Assurer la vitalité démographique d'Étaules.

- Une population de 350 habitants étaient prévue pour 2025. Selon les chiffres du dernier recensement de 2024, nous sommes 359.
- Objectif de 50 logements supplémentaires : on dénombre 33 logements supplémentaires à Étaules entre 2014 et 2024.
- Offrir un habitat de qualité qui implique une urbanisation de 4 ha. Selon les utilisations de surfaces mises en œuvre, il devrait rester 0,92 ha disponibles.

2^{ème} Objectif : Penser l'urbanisation future pour conserver l'inscription du village dans son site.

Les zones «à urbaniser» (AU sur le plan du village) ont été délimitées de façon à stopper l'étalement urbain.

3^{ème} Objectif : préserver le caractère d'Étaules : maintien des matériaux ancestraux, couleurs, végétaux... Dans le cœur de village.

On peut en conclure que c'est plus par densification du cœur de village que par extension que la population s'est accrue à Étaules. La zone AU1 n'a pas été mobilisée. Un projet de constructions a été instruit sur la zone AU2, mais refusé par la CLE (Comité Local de l'Eau) pour cause de problème de ressource en eau. La zone AU3 a été mobilisée.

Éléments clés qui seront à prendre en compte dans la réécriture du PLU.

Le cabinet DORGAT a indiqué ses préconisations qui prennent en compte la réglementation en vigueur en 2024. Elles sont à prendre avec précaution, car de nouvelles lois peuvent être promulguées au niveau national, et le SCOT doit rendre sa copie en 2027. Il nous a cependant paru important de nous y plonger pour commencer une réflexion, qui n'a, à ce jour, aucune valeur réglementaire.

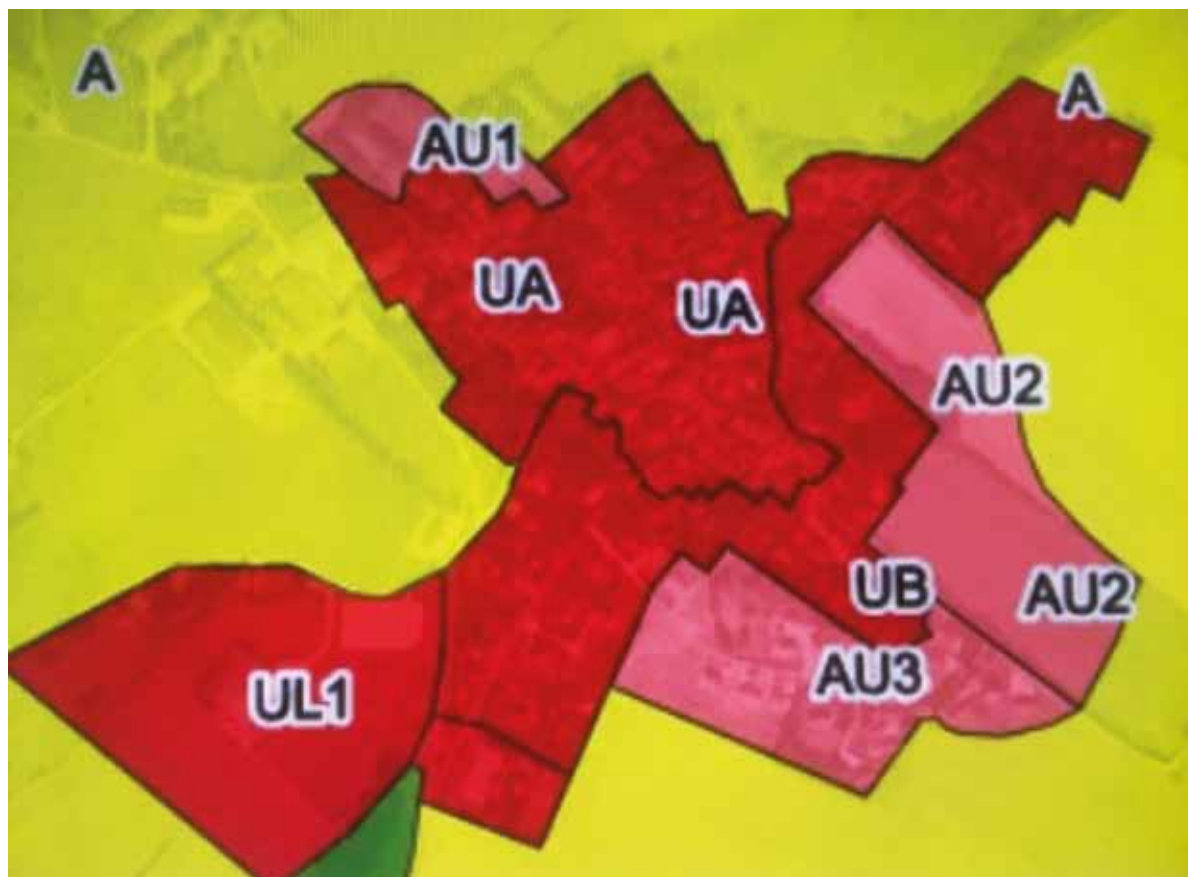
En effet, il devrait rester un potentiel de création de nouveaux logements limité dont le nombre dépend des calculs qui seront retenus. Ces chiffres seront expliqués en réunion publique à une date à déterminer.

La loi ZAN définit ainsi la surface sur laquelle de nouveaux logements pourront être créés : On prend les surfaces utilisées entre 2011 et 2021. Ce chiffre doit être divisé par 2 sur la période 2021 - 2031. L'histoire ne dit pas comment seront établis ces calculs : par commune, par interco ou par SCOT...

Le découpage actuel des zones AU (à urbaniser) va donc être impacté pour les raisons mentionnées ci-dessus.

Le souhait du Conseil municipal.

Le Conseil a réaffirmé sa volonté de conserver à Étaules son caractère rural, et d'en limiter l'extension, ainsi qu'une trop grande densification. Le bilan périodique complet est consultable sur le site de la commune.



Odile DANIEL

► Parole à la nouvelle génération ◀

Les jeunes exportent leur musique en Chine !

En octobre dernier, Alexis Viloin, Antoine Journé et Franck Labas, tous trois nés dans notre commune, ont pu jouer leur musique en Chine, dans la ville de Taiyuan.

Participant à une délégation française comptant trente autres membres, ils ont rejoint 250 artistes de 8 pays différents dans un festival international d'une semaine.

Au programme pour nos trois étaulois, cinq représentations sur une scène grandiose, devant 1 500 personnes chaque soir.

Tout d'abord, 30 minutes de concert où Franck et Alexis ont pu jouer «Terrivolume 01», un album de leur composition.



Ensuite, un DJ set de plus de deux heures, pour partager l'amour des musiques électroniques.

Ils partagent d'ailleurs cette passion au travers de l'association CHKT à Dijon, crée il y a maintenant 10 ans, au travers de laquelle ils organisent des concerts, festivals mais gèrent aussi un label associatif, promouvant des artistes locaux.

Pour en savoir plus sur eux :
Le lien vers le site
de leur association : <https://chkt.fr/>



Le lien d'écoute gratuite vers l'album
«Terrivolume 01» :



<https://lekir.bandcamp.com/album/terrivolume-01>



► Renforcement musculaire ◀

C'est avec plaisir et bonne humeur que les sportifs/sportives se sont retrouvé(e)s chaque mercredi pour la séance de renforcement musculaire assurée par Romain Tissot.

Pour la saison 2023/2024 nous comptons 18 inscrits.



En septembre de cette année, un noyau de fidèles, quelques départs, quelques nouveaux/nouvelles arrivé(e)s mais toujours la même ambiance conviviale.

Nous comptons donc 15 inscriptions pour 2024/2025, dont 13 femmes et 2 hommes.

Deux inscrits viennent de Val-Suzon, tous les autres participants sont des habitants de notre village.

Cette année encore le coût de l'inscription pour l'année est de 120 euros pour 32 cours allant du 18 septembre au 18 juin inclus (hors vacances scolaires).

Romain nous propose des séances sous forme de blocs : cardio/renforcement musculaire/abdominaux. Il nous fait découvrir des formules aux noms originaux : PYRAMIDE, TABATA... Sur le papier, ces noms sont sympatiques mais en pratique, on est bien moins dans la rigolade ! Pour nous venger, nous nous permettons de taquiner un peu notre gentil prof, qui ne nous en tient pas rigueur puisqu'il a accepté de reconduire les cours pour cette année 2024/2025. Nous le remercions d'avoir accepté de venir encore cette année.

Si vous souhaitez nous rejoindre en cours d'année, n'hésitez pas à me contacter, il nous reste un peu de place. Pour rappel, les cours ont lieu les mercredis de 19h30 à 20h30 et il est possible de faire une séance d'essai. Niveau équipement , prévoir un tapis de gym, une tenue de sport et une bouteille d'eau. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons !

Je profite de cet article pour passer un petit message personnel à Bernard : Toute l'équipe se joint à moi pour te dire que tu nous manques ! Sache que tu es le bienvenu pour nous encourager, on en aurait bien besoin ! On compte sur toi !

Mathilde LANDUCCI

► Repas des aînés ◀

C'est avec grand plaisir que nos aînés se retrouvent au traditionnel repas de fin d'année. Les papotages et les rires y sont de rigueur aidés peut être par les bonnes bouteilles et des mets toujours appréciés.

Quelques un de nos anciens ne sont malheureusement plus présents pour partager cet instant chaleureux. Un grand merci à l'équipe qui répond toujours à l'appel afin de concocter un moment très convivial.

Monique BOUZEGAOU





► Une naissance : un arbre ◀

Le samedi 23 Mars 2024, les parents de bébés nés en 2022 et 2023 ont été conviés sur le terrain de sport à une cérémonie permettant d'attribuer un arbre nouvellement planté à leur enfant.

Il s'agit d'une volonté du maire, Jean-René Estivalet et de son conseil municipal d'associer un arbre à chaque nouvel enfant de la commune: c'est un symbole fort et beau. Cette cérémonie a lieu depuis 2018 et plaît beaucoup aux plus petits comme aux plus grands.

Cette fois ci, ce sont des arbres fruitiers qui ont rejoint ceux plantés pour les précédentes cérémonies.

Pour l'occasion notre maire a lu le discours suivant : «Une naissance, c'est un moment rare que vous avez forcément célébré. Depuis 2018 , la municipalité s'associe à cette célébration en plantant un arbre : l'arbre symbole de vie, de force et de longévité et qui, comme l'homme est en continuelle évolution. Pour 2022 et 2023 nous avons choisi des arbres fruitiers : cerisier, prunier et figuier... Comme vos enfants, chacun aura sa personnalité. Comme pour vous parents avec l'éducation de vos enfants, ces arbres plantés au fil des ans sur ce terrain sans beaucoup de profondeur, avec les coups de chaud estivaux et les sécheresses récurrentes, nous obligent à beaucoup de vigilance. Bref, à Étaules il est presque aussi difficile de faire pousser un arbre que d'élever un enfant. (J'ai dit presque). Félicitations à vous parents ! Je vous souhaite patience et persévérance avec vos magnifiques bouts de chou.»

Les familles ont ensuite pu partager un verre à la salle des fêtes où les attendaient les courageux randonneurs qui rentraient tout juste de l'activité «Rando - Pizza» organisée par le comité des fêtes.

Chloé QUENOLLE-FORGET



► Panneau Pocket ◀

Ce support d'information est maintenant bien connu dans la commune : 339 personnes ont téléchargé l'application, en 2023. En 2024, nous sommes 454.

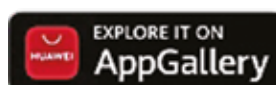
Depuis l'ouverture de l'application en 2017, 22 777 lectures ont été effectuées par les habitants d'Étaules et par nos amis voisins ou familles qui s'y intéressent.

Ces chiffres montrent le réel intérêt pour ce mode d'information. Merci à Jean-François GUEPET qui en assure l'actualisation.

Les informations que nous diffusons concernent des sujets qui peuvent intéresser tout le monde : manifestations prévues, alertes météo, vigilance, travaux sur la voie publique...

L'application est à charger sur votre téléphone portable. Vous pouvez également télécharger l'application : Mettre Étaules en favori dans l'application vous permet de recevoir une notification sur la page d'accueil de votre portable.

Nous n'oublions pas les personnes qui ne souhaitent pas utiliser cette application : c'est pourquoi nous continuons à déposer des informations dans les boîtes aux lettres des habitants d'Étaules.



► Le site internet de notre commune ◀

Vous trouverez sur le site de la commune : <https://etaules21.fr> des informations sur la vie communale, l'environnement, le patrimoine, la vie associative...

Si vous souhaitez que des articles ou des thèmes particuliers soient abordés, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du Conseil Municipal.

Merci à Manue MARTIN qui est notre webmaster, et à Chloé QUENOLLE-FORGET qui assure la mise à jour régulière des informations.

Odile DANIEL

► À connaître ◀

France Service :

France Service, c'est en un seul et même endroit, la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraite, les impôts, la poste, les services des ministères de l'intérieur, de la justice et de la Direction Générale des Finances Publiques.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Vous rencontrez des difficultés avec Internet ?

Corinne Beliaeff vous accueille à Saint Seine l'Abbaye, sur rendez-vous.

Contact : 03 80 35 43 96 - France-service@ccfss.fr

Prise de rendez-vous en ligne sur : app.synbird.com/p/2448

Le Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes :

Pour les accueils périscolaires et extrascolaires, les inscriptions se font toute l'année, sur place ou sur le portail famille.

Nadine Pierrot est la responsable pour le groupe scolaire de Darois :

Tél : 03 80 35 62 05 et 07 49 76 11 89 - enfancejeunessedarois@ccfss.fr

Notre petite communauté de vie :

Nous rappelons que la vitesse dans toute la commune, est limitée à 30 km/h, et que la priorité à droite s'applique également sur la commune. Nous demandons à chacun de faire particulièrement attention dans les croisements et virages vers la mairie, avec notamment, l'arrêt du bus.

Nous avons tous des travaux à réaliser dans nos jardins ou maisons : les horaires prévus pour les travaux bruyants permettent d'assurer un calme apprécié de tous aux moments des repas et jours fériés. Les horaires réservés pour ces travaux sont :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Les propriétaires de chiens sont responsables des dommages qu'ils sont susceptibles de provoquer. Les chiens peuvent être éduqués pour ne pas aboyer de façon intempestive. De plus, nous devons penser à notre cantonnier, Jean Louis Regnault qui doit trop souvent nettoyer son matériel souillé par des crottes de chiens.

Merci à chacun, pour ces petits efforts, bien précieux pour le bien de tous.

Odile DANIEL

► État Civil ◀

Décès :

Hélène BON, le 17/02/2024

Roger LALEVÉ, le 18/04/2024

Roger SASTRE, le 18/08/2024

► Numéros utiles ◀

SAMU : 15

POMPIERS : 18

BRIGADE de GENDARMERIE : 17

Allée des Chenevières - 21380 Messigny-et-Vantoux - tél : 03.80.44.90.31

CENTRE ANTI-POISON : faire le 15 ou le 03.83.22.50.50

Hôpital François Mitterrand

N° d'appel d'urgence européen : 112 (depuis portable)

SOS MÉDECINS DIJON : tél : 03.80.59.80.80 ou 36.24

14 Rue de Marsannay, 21300 Chenôve et 4 Place Saint Bernard, 21000 Dijon

SOS 21 : tél : 03 80 78 68 68

84 A Rue Maxime Guillot, 21300 Chenôve

URGENCEMED : tél : 03 80 27 14 20

Rond-Point de la Nation, 21000 Dijon

OMNES Médecins : tél : 03 79 57 27 67

Boulevard de Strasbourg, 21000 Dijon

MAIRIE :

E-mail : etaules.mairie@orange.fr

Site internet : www.etaules21.fr

Tél : 03.80.35.60.65

Secrétaire de Mairie : Madame Léticia GUIGON

Heures d'ouverture de la Mairie :

Mardi 10h30 à 12h30 et jeudi 15h à 18h

Permanence du Maire : le jeudi, à partir de 17h

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Sur rendez-vous : 07.70.77.70.05

ÉCOLES :

Directeur écoles maternelle et primaire : Mr Aurélien MENECHIER, tél : 03.80.35.62.42

CANTINE / GARDERIE des écoles :

Cantine : tous les jours d'école

Garderie : matin, midi (pour les demi-pensionnaires)
et soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

PAROISSE : Père Oscar RUIZ

2, imp. du Presbytère - 21380 Messigny-et-Vantoux - tél : 03.80.35.40.04

leshautsdusuzon@orange.fr

Offices : consulter le tableau affiché sur la porte de l'église

Toutes les informations - catéchèse, baptême... sont accessibles sur le

site : <https://paroisse-leshautsdusuzon.fr>

EAU & ASSAINISSEMENT : SUEZ, service Gestion Clientèle

Centre relation clientèle : 0 977 408 408

En cas d'urgence 24h/24 : 0 977 401 123

LA POSTE : Fontaine-lès-Dijon : tél : 03.80.56.24.50

Courrier : 03.80.56.26.71

ORDURES MÉNAGÈRES :

Ramassage tous les mercredis matins
sauf jours fériés

► Renseignements pratiques ◀

Vous souhaitez obtenir :	Où s'adresser :	Pièces à fournir :
Un extrait ou copie d'acte de naissance	À la mairie du lieu de naissance	Nom, prénom, date de naissance
Un extrait ou copie d'acte de mariage	À la mairie du lieu de naissance	Nom, prénom, date de naissance
Un extrait ou copie d'acte de décès	À la mairie du lieu de décès	Nom, prénom, date du décès
Un extrait de casier judiciaire ou par internet (bulletins n° 1, 2 ou 3)	Casier judiciaire national 107 rue du Landreau 44079 Nantes Cedex www.cjn.justice.gouv.fr	Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport
Une carte nationale d'identité biométrique	Renseignements à la mairie du domicile du demandeur (Pré-inscription en ligne sur le site «services publics.fr») Prendre rdv au préalable à la mairie de votre choix : Fontaine des Dijon ou Saint Seine l'Abbaye	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photos non découpées - 1 justificatif de domicile au nom du demandeur de moins 3 mois - Ancienne carte nationale d'identité si renouvellement - Copie acte de naissance à demander à la mairie de naissance. Livret de Famille (mineurs)
Un passeport	Renseignements à la mairie pour connaître les 20 communes équipées pour la confection de passeports biométriques. Pour notre commune, les plus proches sont Fontaine-lès-Dijon ou Talant	
Une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs (remise en vigueur au 15 janvier 2017)	À télécharger sur le site «service-public.fr»	Carte d'identité et justificatif de domicile
Un duplicata du livret de famille	À la mairie du lieu de mariage par l'intermédiaire de la mairie de domicile	Liste du ou des enfants avec date et lieu de naissance
L'inscription sur les listes électorales	À la mairie du domicile. Ou sur le site « service-public.fr ». Il est possible de s'inscrire jusqu'au 6 ^{ème} vendredi précédant un scrutin	Carte d'identité et justificatif de domicile
Une certification de signature	À la mairie	L'intéressé devra signer le document en mairie

Nom (ou raison sociale) et adresse de l'éditeur :
MAIRIE d'Étaules 21121 ÉTAULES

Nom (ou raison sociale) et adresse de l'imprimeur :
POIVRE ROSE 10 route de Prenoïs 21121 ÉTAULES

Nom du directeur de la publication :
Jean-René ESTIVALET

Nom du responsable de la rédaction :
Jean-René ESTIVALET

Date du dépôt légal (mois et année) :
12/2024

Date de parution et numéro :
29/12/2024 - E005

N° ISSN : N/A